DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMST 2024-04-36

DECISION DU MAIRE

OBJET : Reconduction abonnement solution E-convocations.com

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU que l'abonnement de la Mairie de Sisteron E-convocations.com arrive à échéance le 01/06/2024.

VU que pour protéger l'abonnement de la Mairie de Sisteron, il convient de retourner à Dematis SOLUTIONS DE DÉMATERIALISATION www.e-convocations.com 10 bd de Grenelle – CS 101817 – 75738 PARIS CEDEX 15 Groupe Les Echos Le Parisien le bon de reconduction en pièce attachée.

VU que cet abonnement prendra effet à la date d'échéance du contrat actuel de la Mairie de Sisteron.

VU que l'abonnement de la Mairie de Sisteron concerne 54 destinataires avec l'option SMS.

D E C I D E

ARTICLE 1 : la reconduction de l'abonnement E-convocations.com (valant contrat) à la date anniversaire de l'abonnement de la Mairie de Sisteron

ARTICLE 2 : la reconduction de l'ABONNEMENT E-CONVOCATIONS – 36 MOIS **Solution de convocation sécurisée des élus**

- Envois illimités : convocations, compléments, erratums et comptes-rendus
- Traçabilité, horodatage, attestation d'envoi et de réception
- Assistance technique
- Maintenance corrective et évolutive

ABONNEMENT E-CONVOCATIONS		**3 ans***
Convocation électronique des élus. 54 destinataires inclus		1350 € H.T. / an
***Engagement pluriannuel : la facture reste annuelle. TVA 20%**	TOTAL € H.T.	1350 €
	TOTAL € T.T.C.	1680 €

ARTICLE 3 : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence et à Dematis SOLUTIONS DE DÉMATERIALISATION dont le siège social est situé 10 bd de Grenelle – CS 101817 – 75738 PARIS CEDEX 15

Fait à Sisteron, le 15/05/2024

Pour copie conforme
Le Maire,
Daniel SPAGNOU

Mis en ligne le 15/05/2024 à 16h51
REÇU EN PREFECTURE
le 15/05/2024
Application agréée E-legalite.com
99_AU-004-210402095-20240515-2024_04_36D